



PROVINCE DE QUÉBEC  
CANTON DE WENTWORTH

AVIS PUBLIC

**Dépôt du sommaire du rôle d'évaluation pour les exercices financiers  
2015-2016-2017**

Je, soussignée, donne avis que le sommaire du rôle triennal d'évaluation foncière pour l'exercice financier débutant le 1er janvier 2016 a été déposé le 15 septembre 2015 au bureau municipal situé au 114 chemin Louisa à Wentworth et toute personne peut en prendre connaissance à cet endroit aux heures régulières d'ouverture.

Conformément à l'article 74 de la Loi sur la fiscalité municipale concernant le deuxième exercice financier auquel s'applique le rôle d'évaluation, toute demande concernant le rôle, au motif que l'évaluateur n'a pas effectué une modification qu'il aurait dû y apporter en vertu des articles 174 ou 174.2 de la Loi sur la fiscalité municipale, doit être déposée au cours de l'exercice pendant lequel survient l'événement justifiant la modification.

Une telle demande de révision doit être déposée au moyen de la formule prescrite, sous peine de rejet. Le formulaire de demande de révision peut être obtenu auprès du service d'évaluation de la MRC d'Argenteuil, situé au 430 Grace, Lachute, J8H 1M6. De plus, toute personne qui désire obtenir des informations complémentaires concernant une demande de révision relative à une unité d'évaluation peut communiquer avec le service de l'évaluation de la MRC d'Argenteuil en composant le (450) 562-2474.

Donné à Wentworth le 21 septembre 2015.

Natalie Black  
Directrice générale et secrétaire-trésorière.